



Poitiers le 15 novembre 2018,

Monsieur le Recteur de l'académie de Poitiers,

Représentants du SNES-FSU, comme les nombreux collègues qui nous ont interpellés, nous sommes choqués par l'intitulé de la formation proposée aux conseillers principaux d'éducation (CPE) dans le plan académique de formation « Projet de service et management Vie Scolaire ». La Vie Scolaire n'est pas un service et le CPE n'est pas un « manager ». La pauvreté de l'offre de formation laisserait espérer des stages plus en phase avec le cœur de notre métier, tel que rappelé par la circulaire de missions de 2015, à savoir le suivi des élèves.

En ce qui concerne la formation "construire un projet éducatif de l'internat", nous ne pouvons que souhaiter qu'il s'agisse d'une réflexion sur un projet éducatif de l'internat inscrit au projet d'établissement et émanant d'une démarche de l'ensemble de la communauté éducative.

Nous souhaitons en conséquence que ces intitulés soient modifiés et les contenus étayés dans le respect des missions des CPE.

Confiants en votre volonté d'offrir les meilleures conditions de formation aux personnels concernés, nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de notre profond attachement au bon fonctionnement du service public de l'Éducation Nationale.

le secrétaire général académique du Snes-Fsu

Alain HERAUD